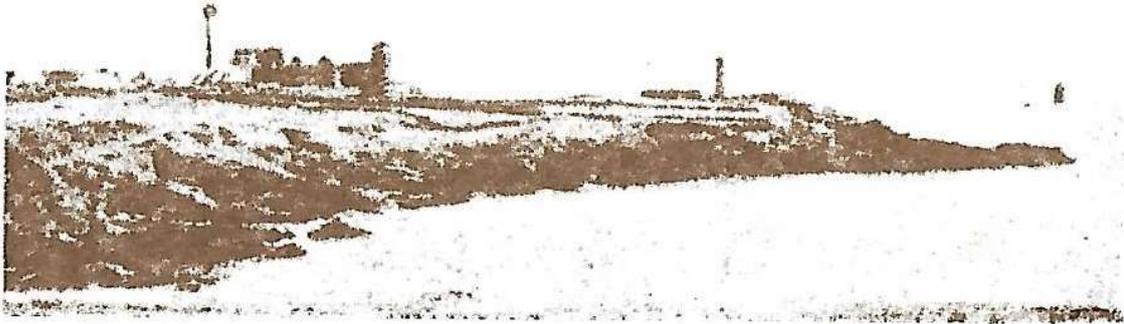


Nos Meilleurs Vœux



*Bonne et heureuse Année !
Bonne et heureuse décade !*

Car nous voici embarqués pour une nouvelle décennie. Nos enfants du Cours Préparatoire, qui n'ont pas dix ans, apprennent bien à compter d'abord par unité, puis dix par dix, ce qui va plus vite et permet des progrès plus rapides.

Je ne sais pas s'il faut leur souhaiter, à ces benjamins, de voir les années passer vite, dix par dix, pour qu'ils grandissent rapidement et deviennent des "grands" bien vite.

Le temps court déjà tellement ! Et, passé un certain âge, nous voudrions bien ralentir sa marche, avoir encore un bon morceau de route devant nous...

C'est pourquoi, au lieu de vous souhaiter *Bonne Année*, je voudrais plutôt vous inviter à regarder avec joie cette nouvelle décade toute neuve, et à l'entamer du bon pied, assurés que le Seigneur qui, dans sa générosité nous permet d'en voir le premier jour, nous permettra aussi d'en fêter le dernier,.. dans dix ans !

A vous tous qui étiez là sur la ligne de départ le 1er janvier à 0 heure, de parcourir courageusement l'étape jusque au 31 décembre 1989 à minuit ! Même les malades sont d'accord pour la course, n'est-ce pas, Yvonnig ?

Quelques-uns, bien sûr, vont se mettre à réfléchir et à calculer : "Nouëlig, ça fera combien dans dix ans" ? - J'entends déjà la réponse : "Eh bien ! ça ne fera que dix ans de plus. Quand on a l'habitude de compter par décade, une de plus, une de moins, c'est peu de chose. : Jean CAUSEUR de St-Mathieu n'a pas encore été battu !" (Il est mort le 30 avril 1774 et dans sa 130ème année)

SÉCURITÉ SOCIALE

**CARTE
D'ASSURÉ SOCIAL**

ET D'IMMATRICULATION

Cette carte
est personnelle
car elle comporte des
INFORMATIONS CONFIDENTIELLES

SÉCURITÉ SOCIALE

UN NOUVEAU SERVICE
POUR LES
ASSURÉS SOCIAUX

La SECURITE SOCIALE est un progrès des temps modernes, et progrès combien utile.

Sans être parfaite, elle se veut d'améliorer toujours ses services.

Ainsi elle vient de créer un nouveau service, celui de la

CARTE D'ASSURE SOCIAL

Pourquoi l'édition de ce nouveau document ?

Il ne s'agit pas d'une "paperasse" supplémentaire, puisque la *Carte d'Assuré Social* regroupe des informations contenues précédemment sur plusieurs documents que l'assuré détenait :

- Carte d'immatriculation,
- Notification du droit à l'exonération du ticket modérateur,
- Attestation annuelle d'activité salariée, etc...

Son édition vise en outre, à :

- Satisfaire aux obligations de la loi "*Informatique et Liberté*" imposant aux nouveaux utilisateurs de moyens de travail automatisés la communication des informations enregistrées dans les fichiers aux personnes concernées,

- Faire contrôler par les assurés la validité des informations enregistrées à leur sujet et provoquer une mise à jour systématique ;

- Faciliter les relations des assurés avec les tiers lorsqu'ils doivent justifier de leurs droits.

Cette Carte constitue une mesure de simplification.

La Carte d'Assuré Social est constituée de deux feuillets :

- La Carte d'Assuré Social et d'Immatriculation proprement dite (de couleur violette)
- L'extrait de Carte d'Assuré Social et d'Immatriculation (de couleur jaune).

La Carte d'Assuré Social proprement dite contient des informations sur :

- l'identification de l'assuré et des membres de sa famille pouvant bénéficier de prestations sur son compte, avec noms, prénoms, date de naissance ;
- les droits aux prestations de l'assuré et de ses ayants-droit ;
- l'exonération du ticket modérateur pour l'assuré ou ses ayants-droit ;
- l'immatriculation de l'assuré (date d'effet, régime, etc)
- le centre de rattachement de l'assuré pour le remboursement des prestations ;
- l'adresse où lui seront adressés les règlements et le mode de paiement utilisé.

L'extrait de la Carte d'Assuré Social (jaune) ne comporte que les éléments d'identification de l'assuré. Cet extrait a été conçu pour permettre aux assurés d'apporter la preuve de leur immatriculation sans avoir à communiquer des informations confidentielles (telles que : nouvel employeur, S.N.C.F. pour billet congé payé, etc...)

COMMENT DOIT-ELLE ETRE UTILISEE ?

La Carte d'Assuré Social et d'Immatriculation est un document utile

Comme son permis de conduire ou sa Carte Nationale d'Identité, l'assuré doit toujours être en mesure de la présenter. C'est pourquoi elle doit être conservée avec soin.

Elle devra être utilisée par l'assuré :

- Pour justifier sa qualité d'assuré social (en remplacement de la carte d'immatriculation). Elle sera présentée lors de l'embauchage par un nouvel employeur

Notre patrimoine



1980 : ANNEE DU PATRIMOINE !

Le patrimoine ? Le bien, l'héritage légué par nos parents, par nos ancêtres.

Vivre une bonne année du patrimoine, c'est d'abord renouer en quelque sorte avec le passé. Mais c'est aussi vivre dans le présent et préparer l'avenir. Comment ?

- D'abord en prenant conscience de tout ce que nous ont légué nos pères : voilà pour le passé.
- Ensuite en voyant comment nous entretenons et utilisons ces biens : voilà pour le présent.
- Enfin, comment voulons-nous les transmettre à notre tour à nos descendants : voilà pour l'avenir.

+ + +

Contentons-nous aujourd'hui de jeter un rapide coup d'oeil sur notre patrimoine à nous, habitants de ce Bout-du-Monde qui se nomme Plougonvelin.

En nous cantonnant d'abord au seul patrimoine naturel de Pen-ar-bed, c'est-à-dire uniquement notre terroir, celui où ont vécu nos ancêtres et qu'ils nous ont légué.

Nos ancêtres les plus lointains (jusqu'où faut-il remonter ?) ont choisi un jour de vivre ici, chassés d'ailleurs peut-être par d'autres populations.

Ce qui est certain, c'est que ce territoire, le nôtre, est un des plus beaux, des plus majestueux, des plus visités des côtes de Bretagne et même de France, comme c'est

aussi un terroir des plus fertiles en raison de son climat. En avons-nous conscience ?

Nous connaissons d'autres Français qui nous envient, car ils ne connaissent chez eux qu'un pays plat et monotone. Savons-nous, comme ces visiteurs qui passent, admirer la grandeur, la beauté d'un paysage que nous aurions tendance, l'habitude aidant, à ne plus remarquer ?

Nous vivons au bord de l'Océan, à l'extrême pointe du continent : nous côtoyons l'immensité. Il n'est que d'aller à St-Mathieu ou au Créachmeur pour contempler cet océan qui, depuis des millénaires incalculables, régulièrement deux fois par jour, monte à l'assaut de nos falaises de granit, tantôt avec douceur, tantôt dans la furie de la tempête déchaînée. Qui de nous n'est venu, au moins une fois, près du phare, un jour de tempête, pour admirer la force de ces vagues déferlantes, de ces montagnes mouvantes qui éclatent en gerbes immenses d'écume et d'embruns ? Peut-être préférons-nous venir un soir d'été, pour admirer le ciel empourpré vers les îles du Ponant au coucher du soleil, et découvrir avec les étoiles tous ces feux de phares et de balises qui scintillent dans toutes les directions.

Faudra-t-il laisser aux étrangers le soin de décrire les splendeurs de notre terroir, comme l'a fait cet Alsacien, Henti URSCHELLER, professeur au lycée de Brest voici bientôt un siècle. Dans son livre, malheureusement introuvable maintenant, "*La Pointe St-Mathieu*", il parle de "ce panorama le plus vaste et le plus féérique" qu'il ait jamais contemplé.

Ce panorama, nous le connaissons presque par coeur, depuis l'entrée du Goulet de Brest, la Pointe des Espagnols et la côte de Camaret avec le Toulinguet, Pen-Hir et les Tas de Pois. Puis, en arrière, la côte rocheuse du Cap Sizun et la Pointe du Raz. Ensuite, un horizon marin, où l'oeil exercé arrive par beau temps à localiser le phare de la Vieille, l'îlot de Tévennec, peit Mont St-Michel à l'horizon, et, au ras de l'eau, l'île de Sein, dont le phare minuscule à cette distance croise ses feux avec ceux de St-Mathieu.

Plus loin vers l'Ouest, en plein océan, le phare de l'Armen, qu'on découvre mieux à la jumelle, puis la Chaussée des Pierres Noires qui commande l'archipel de Molène. Et sur la droite, pour clore la série des îles, la falaise élevée du Stiff protégeant Ouessant des vents du Noroît.

Puis un cran de mer, l'ouverture de la Manche, et

voici, pour achever le tour, les pointes de Corsen, de Trézien avec son phare, et, plus proches, les pointes de Kermorwan et du Renard qui enserrrent le port du Conquet.

L'année 1979 était l'année de l'enfant : c'est avec des yeux d'enfant, des yeux tout neufs, qu'il nous faudrait réapprendre à regarder et à admirer notre terroir, et à le contempler longuement comme les moines de la Pointe de leurs petites logettes de pierre face à l'Océan.

Mais, je ne sais pourquoi, c'est en hélicoptère que j'ai toujours rêvé de survoler notre Bout-du-Monde afin d'en mieux saisir d'un seul coup d'oeil la variété et d'étendue. Si un jour les finances de Plougonvelin sont assez riches, je souhaite qu'on équipe notre commune d'une *Alouette* ou d'un *Frelon* de Protection civile, comme Le Conquet a son bateau de sauvetage. Il y a chez nous assez d'anciens de l'Aéronavale pour se relayer au pilotage de l'appareil. En dehors des cas de sinistres en mer ou à la plage, on pourrait l'utiliser pour des promenades aériennes au-dessus de notre sol...

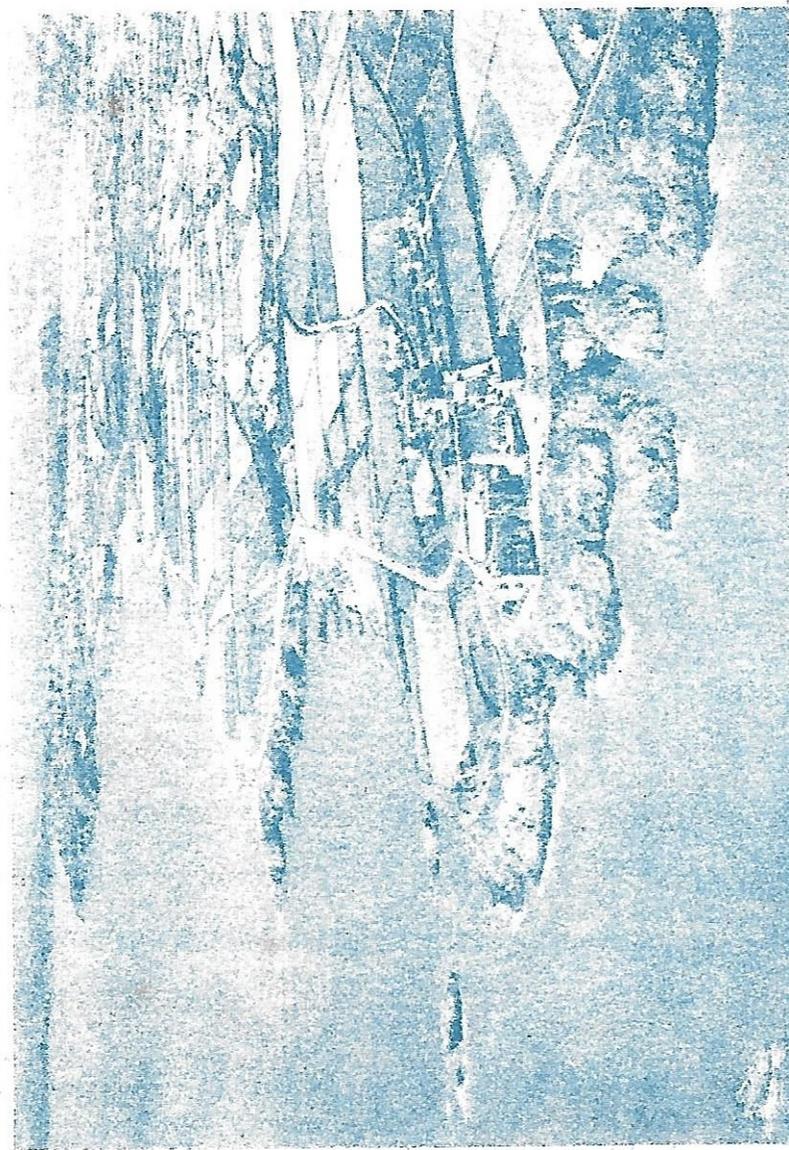
Et, de là-haut, nous pourrions mieux comprendre que l'homme n'est que peu de chose devant l'immensité de la création, et que, plus on monte, plus la terre paraît petite...

Peut-être alors, en constatant combien les maisons, les hangars, les champs apparaissent minuscules, nous comprendrions que nos "querelles de clochers", nos procès de remembrement sont au fond aussi ridicules que des combats de fourmis au bord de la plage pour un grain de sable,..et nous apprendrions à être plus fraternels, plus tolérants.

De là-haut aussi, nous lirions, comme en filigrane, les mutations de la côte et de son environnement marin au cours des siècles passés. Tous ces îlots en mer, comme les *Vieux Moines* et les chapelets d'écueils des *Rospects* ou des *Pierres Noires*, nous les devinerions, comme ils étaient il y a des millénaires, rattachés au continent, et nous verrions émerger le port gallo-romain de Porzliogan...

De là-haut, et vue à l'oblique, la Pointe apparaît un peu comme une main géante posée à plat sur le bleu de la mer. Une main gauche, paume en l'air, dont le pouce serait les Rospects, l'index St-Mathieu et l'Abbaye, le majeur la pointe du Monument aux Morts, et les deux derniers doigts, légèrement écartés, les pointes du Perzel et de Penzer... Il faut beaucoup d'imagination pour cela, direz-vous. Peut-être, et la mauvaise photo ci-contre en donnera une piètre idée.

Une vue aérienne de la Pointe Saint-Mathieu



Si nous n'avons pas d'hélicoptère, ni non plus des yeux d'artiste, n'avons-nous pas les "yeux du cœur", et c'est avec ceux-là qu'on regarde toujours ce qu'on aime vraiment.

Frère Gwennél.

Nos écrivains

MADAME YVONNE PAGNIEZ

Son livre "Ils ressusciteront d'entre les morts", suite de "Evasion 44", vient de paraître aux éditions OUEST-FRANCE au cours de 4ème trimestre 79.

"Hymne à la liberté, inspiré par le retour à la vie dans l'atmosphère de la victoire, après la dure épreuve des camps de concentration"..., ainsi le présente l'auteur.

L'oeuvre est suivie de quelques récits émouvants tirés d'un autre ouvrage, tel ce "Magnificat des forçats" que nos lecteurs ont pu lire ici. Ils ont fait connaissance aussi avec "Schwester Hilde" de Berlin, ils pourront maintenant rencontrer "Herr Dekan Mager", le brave curé-doyen d'une petite ville de Souabe où s'achève l'odyssée de notre évadée. Nous lui souhaitée de très nombreux lecteurs.

LE PERE CLAUDE GELEBART

Notre compatriote et ami vient en fin d'octobre 79 de passer avec éclat le doctorat-ès-lettres en université d'état.

Le travail présenté par le P. Claude a pour titre : "J.M. SAILER et l'Aufklärung (1770-1794). Il s'agit d'un théologien bavarois qui vivait au 18ème siècle en Allemagne au temps des philosophes de l'Encyclopédie chez nous.

Comment est venue à notre ami l'idée d'un tel travail ? Je l'ai interviewé pour vous. Voici ce que j'ai pu noter rapidement.

C'est en 1960, lors du Congrès eucharistique de Munich, que Claude Gélébart accompagna Mgr FAUVEL en Bavière, à titre d'interprète et d'ami. A cette occasion, il prend contact avec des paroisses bavaroises où il reviendra chaque été pour remplacer l'un ou l'autre curé.

Puis en 1964 au retour du Concile, le P. DANIELOU, qui n'était pas encore cardinal et qui préparait une Encyclopédie théologique, demande à Monseigneur un prêtre connaissant bien l'allemand pour prendre contact à Munich avec le théologien Karl RAHNER, qui dirige là-bas une équipe de spécialistes attelés à ce travail. Mgr l'évêque a vite fait

de proposer "son interprète".⁹ Et voilà Claude de nouveau à Munich. On lui confie des études et traductions sur le théologien SAILER.

Intéressé par l'homme et son oeuvre, Claude, qui est devenu entre temps professeur aux Facultés Catholiques d'Angers, prépare un mémoire sur "Sailer et le Romantisme", qu'il présente en 1967 pour le diplôme d'Etudes Supérieures.

Puis, en 1968, il veut s'attacher à mettre en lumière la contribution qu'apporte Sailer, un catholique, au renouveau intellectuel allemand qu'on appelle *Aufklärung*, car ce mouvement est considéré comme l'oeuvre des Protestants. Pour ce, il lui faudra fouiller les bibliothèques d'universités allemandes et retrouver les oeuvres originales de Sailer, les étudier, ... tout en faisant chaque été du ministère pastoral dans les paroisses de la campagne bavaroise. Ce sera un travail de dix années, une thèse d'études supérieures de 3ème cycle. Elle sera jugée si estimable qu'on lui conseille de la présenter comme thèse de doctorat devant l'université d'état.

C'est ce que Claude Gélébart vient de faire le 26 octobre dernier à Rouen. Pendant cinq heures d'horloge, notre savant compatriote devra défendre, "soutenir sa thèse" devant le feu croisé d'un jury de hauts spécialistes : le président du jury M. BRACHIN, spécialiste en Sorbonne du Catholicisme allemand, M. Georges PONS, rapporteur du travail, M. VALENTIN, de l'université de Strasbourg, de M. MAZINGE, professeur d'histoire à la Sorbonne et de M. EDDINGHOFER, de l'Université de Caen.

Mais comment réduire au silence notre fougueux futur docteur : il eut fallu se lever bien matin, ou être né à St-Mathieu pour s'opposer aux élans puissants de l'érudition et de l'éloquence de Claude (Il ne m'a pas dit tout cela, mais je l'ai deviné en l'écoutant...)

Résultat : le jury n'eut besoin que de cinq minutes pour délibérer et déclarer notre ami *Docteur-ès-Lettres* avec mention *très honorable*. C'est ce qui vaut à notre petite commune de-fine-terre de compter *eur den desket* de plus.

Dans un prochain numéro, le Kannadig nous dira qui était ce brave Jean-Michel (nous avons aussi chez nous des Jean-Michel !) SAILER qui, de professeur de théologie, devint évêque de Ratisbonne, et valut à notre Claude le titre de *Herr Doktor im Universität...*

aux services de la Caisse à l'appui d'une demande de changement de Caisse ou de Centre de paiement, etc...

- pour apporter la preuve de droits aux prestations et éventuellement d'une exonération du ticket modérateur, du centre de rattachement duquel il dépend, auprès de tiers avec lesquels il est possible de limiter les avances de frais (établissements de soins, pharmaciens, infirmiers, etc..)

- pour vérifier la nature des informations dont la Caisse a connaissance et provoquer les modifications nécessaires le plus tôt possible . La carte périmée devra être adressée au centre de Sécurité Sociale en fournissant si besoin les documents justifiant les modifications demandées : situation familiale (fiche d'état civil), prolongation de droit (attestation annuelle d'activité salariée, certificat de scolarité, etc...) changement d'adresse, modification de mode de règlement (relevé d'identité postal ou bancaire).

Tout assuré se présentant aux guichets devra pouvoir fournir sa Carte d'Assuré Social.

+ + + + +

Ces renseignements et ce dossier nous ont été fournis par LES CAISSES PRIMAIRES D'ASSURANCE MALADIE DE BREST. dont dépendent de nombreux assurés sociaux de Plougonvelin. Nous avons été heureux, à la demande de la Caisse de Brest, de pouvoir informer nos lecteurs, et de leur permettre de savoir comment se procurer la nouvelle carte.

~~~~~

#### VOYAGES ORGANISES

La Fédération Départementale des Clubs ruraux des personnes âgées du Finistère propose à ses adhérents les 3 voyages suivants :

- JERSEY : première quinzaine de mai, 600 fr, 3 jours.
  - ALSACE : en deux groupes :
    - premier : du 24 mai au 2 juin, limité à 50 personnes.
    - second : du 13 juin au 22, limité à 100 personnes.
- Coût : environ 1000 fr. Se renseigner au Club.

- Presqu'île de GIENS, près de TOULON : en septembre, deuxième quinzaine.